

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Clément Sylvestre

<https://www.cadre21.org/membres/fe13cf14f8de06c92d6dee35>

Date d'obtention : 2023-12-05 17:42:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode qui permet d'uniformiser les interventions et cela permet d'être un outil adéquat pour les avocats et les juges. Il est important de suivre les questions à la lettre et de jamais demander de voir les photos comprométantes. Nous devons prendre le cellulaire et le mettre dans une enveloppe. Ce n'est pas le moment de poser des questions pour savoir les détails. on communique avec notre directions le plus rapidement possible.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais être en mesure de faire plus de préventions envers mes élèves par rapport à l'importance de de faire attention à ce qu'ils publient sur les réseaux sociaux. Mon intervention va être diriger par le questionnaire sexto. Je vais faire attention au moindre détail dans mon intervention pour aider le plus possible la victime ainsi que ça famille. Je vais travailler en équipe avec ma direction lors du protocole sexto.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais devoir faire attention aux élèves manipulateurs, aux élèves qui refuse de donner leur cellulaire, aux élèves qui refuse de collaborer et des élèves qui ont de la difficulté à gérer leur colère.